



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-057-2022-07

PUBLIÉ LE 19 JUILLET 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2022-06-29-00008 - Arrêté IRAPS - N°2022-3115 - fixant la liste des membres de l'Instance Régionale d'Amélioration De la Pertinence Des Soins (4 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-06-29-00008

Arrêté IRAPS - N°2022-3115 - fixant la liste des
membres de l'Instance Régionale d'Amélioration
De la Pertinence Des Soins

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS – 2022/3115

Fixant la liste des membres de l'Instance Régionale D'Amélioration De la Pertinence Des Soins (IRAPS)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la sécurité sociale, notamment l'article D.162-12 ;
- VU** les articles L.1431-1 et L.1431-2 du code de la santé publique ;
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;
- VU** le décret n°2015-1510 du 19 novembre 2015 relatif à la promotion de la pertinence des actes, des prestations et des prescriptions en santé ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

CONSIDERANT

que les membres de l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins, dont le nombre ne peut excéder vingt, sont nommés par la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.

que cette instance comprend obligatoirement dans sa composition :

1. La Directrice générale de l'agence régionale de santé d'Île-de-France ou son représentant
2. Le Directeur de l'organisme ou du service, représentant, au niveau régional, de chaque régime d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie, ou son représentant
3. Un représentant de chacune des fédérations hospitalières représentatives au niveau régional
4. Un professionnel de santé exerçant au sein d'un établissement de santé de la région
5. Un représentant de l'une des unions régionales des professionnels de santé
6. Un représentant des associations d'usagers agréées mentionnées à l'article L. 1114-1 du code de la santé publique au niveau régional ou, à défaut, au niveau national.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La liste des membres composant l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins de la région Ile-de-France est fixée dans le tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 :

Le Directeur de l'offre de soins par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2022

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE – ARRÊTÉ N°DOS – 2022/3115
Composition de l'Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins
Région d'Ile-de-France (IRAPS)

COMPOSITION DE L'INSTANCE REGIONALE D'AMELIORATION DE LA PERTINENCE DES SOINS		
COMPOSITION REGLEMENTAIRE		
	Titulaire(s)	Suppléant(es)
Représentant(e) de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France		
1	Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France	Pierre OUANHNON, Directeur de l'Offre de soins par intérim de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.
Représentant(e)s des organismes de l'Assurance Maladie		
2	Albert LAUTMAN, Directeur coordonnateur de la gestion du risque en Ile-de-France	Pascal NICOLLE, Médecin conseil régional de la Direction Régionale du Service Médical d'Ile-de-France
3	Jean HOUSSINOT, Médecin conseil Chef de service, Médecin coordonnateur régional de la Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France	Louise BOURDEL, Médecin conseil de la Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France
Représentant(e)s des fédérations hospitalières		
Fédération Hospitalière de France (FHF)		
4	Alice JAFFRÉ, Déléguée régionale FHF Ile-de-France	Eric CLAPIER, Délégué régional FHF Ile-de-France adjoint
Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs (FEHAP)		
5	Marie DERROY, Chargée de mission FEHAP IDF	Anne-Charlotte de VASSELOT, Chargée de mission FEHAP IDF
Fédération des cliniques et Hôpitaux Privés de France (FHP)		
6	Patrick SERRIERE, Président de la FHP IDF	Héléna KISLER-ELKOUBY, Déléguée Générale de la FHP IDF
Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP)		
7	Majid TALLA, Chef du service Management Qualité, Pharmacien PH, Direction Patient Qualité Affaires Médicales, APHP	Valérie BOHIC, Adjointe au Chef de service Management qualité, APHP
Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à domicile (FNEHAD)		
8	Michel CALMON, Vice-président de la FNEHAD	Laurence NIVET, Directrice de l'HAD de l'APHP
Représentant(e)s des professionnels exerçant dans un établissement de santé		
Président de la Commission Médicale d'Etablissement (PCME) de l'Hospitalisation Publique		
9	Edouard DEVAUD, Chef de service de médecine interne, Infectiologue, Président de la CME Groupement Hospitalier de Territoire Nord, Ouest Vexin Val-d'Oise (GHT NOVO)	Nouredine HARRICHE, Chef de service de chirurgie viscérale, Président de la CME du Groupement Hospitalier Sud de Melun
PCME de l'hospitalisation privée		
10	Antoine SOPRANI, Chirurgien, Membre de la CME Clinique Geoffroy St Hilaire	Sophie BAUER, Chirurgienne, Présidente de la CME Clinique Les Fontaines
PCME de l'hospitalisation privée à but non lucratif		
11	Laurence LUQUEL, Présidente de la CME de l'hôpital les Magnolias	Laurent DUGUE, Présidente de la CME de l'hôpital Saint Camille
PCME de l'APHP		
12	Diane BOUVRY, Pneumologue, Vice-présidente de la CME de l'APHP	

Représentant(e)s de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS)		
URPS des médecins libéraux d'Île-de-France		
13	Natacha REGENSBERG, Médecin généraliste	Mardoche SEBBAG, Médecin généraliste
14	Patrick SIMON LANEUVILLE, Médecin spécialiste	Lamia SLITINE, Médecin spécialiste
Association Inter URPS Francilienne (AIUF)		
15	Renaud NADJAH, Vice-Président AIUF, Président URPS Pharmaciens Île-de-France	Camille COURCIER, Vice-Présidente AIUF, Présidente URPS Sages-Femmes Île-de-France
Représentant des associations d'usagers		
16	Sidi Mohammed GAHDI, Secrétaire général Association des familles victimes du saturnisme (AFVS)	Jean WILS, Membre de l'association Allo Maltraitance de Paris
AUTRES MEMBRES		
Titulaire(s)		Suppléant(es)
Représentant(e) des centres de santé et des maisons de santé		
17	Marie PENICAUD, Médecin généraliste, Cheffe de service médical des Centres municipaux de Santé, Secrétaire générale de la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)	Fatima SAID-DAUVERGNE, Infirmière diplômée d'Etat, Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé en Ile-de-France (FémasIF)
Représentant de la Fédération régionale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours de santé d'Île-de-France (FACS IDF)		
18	Adrien BEAUMEL, Président de la FACS IDF, Directeur du Dispositif d'Appui à la Coordination 77 NORD	Edouard HABIB, Directeur de la FACS IDF
Représentant des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)		
19	Sylvain EMY, Médecin généraliste, CPTS Paris 14 (75)	Marie-Hélène CERTAIN, Médecin généraliste, CPTS Val de Seine (78)
Représentante de l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)		
20	Laurence MARSAL, Directrice Qualité-Hygiène-Gestion des risques, Groupement Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon	Catherine RAUCHE, Directrice Générale, Institut Arthur Vernes